

# LactoFama

LactoFama AG est une société d'export commune de aaremilch AG, Arnold Produkte AG, Nordostmilch AG, Milchverband der Nordwestschweiz MIBA, Berner Emmi-Milchlieferanten Organisation Bemo, Milchproduzenten Mittelland MIMO, PMO Zentral-/Nord- und Ostschweiz ZeNoOs, Prolait Fédération laitière société coopérative, Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie FSFL, Zentralschweizer Milchproduzenten ZMP, Producteurs de lait des Laiteries Réunies LRG, Biomilchpool GmbH, Producteurs de lait PMO Biedermann, Association des producteurs de lait Crème du Valais APLCV et Producteurs Suisses de Lait PSL société coopérative

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 14.4.2015

### 1<sup>ère</sup> assemblée générale de LactoFama AG

#### LactoFama crée de la transparence autour du lait C et allège le marché

La première assemblée générale a été l'occasion pour les actionnaires de LactoFama de jeter un regard sur les mesures prises durant l'année de fondation 2014. LactoFama a dû entrer en action plus vite qu'initialement prévu et a ainsi prouvé la faisabilité du système. Les mesures ont dans l'ensemble contribué à la stabilité des prix dans les segments A et B et à favoriser la transparence sur le marché suisse du lait. Les actionnaires ont approuvé sans discussion les comptes 2014 tels que proposés et ont unanimement donné décharge au conseil d'administration.

Weststrasse 10  
Case postale  
CH-3000 Berne 6

Durant la première année d'activité (exercice 2014), LactoFama AG a acheté 42,4 millions de lait C, volontairement et uniquement auprès des actionnaires, qu'elle a ensuite fait transformer en Suisse et finalement exporté sans attendre (beurre, graisse lactique à tartiner, poudre de lait). Les mesures saisonnières de soutien au marché ont pris fin avant que les prix des produits enregistrent une nette baisse au deuxième semestre 2014. Pour les actionnaires, LactoFama a représenté une alternative (saisonnière) sur le marché. Dans la mise en œuvre des mesures, LactoFama a constamment garanti son autonomie, tout en agissant en fonction des intérêts supérieurs des producteurs de lait et de la branche.

Quatre nouvelles organisations de producteurs sont venues compléter l'actionnariat de LactoFama AG avant la fin de l'année 2014, portant le nombre total d'actionnaires à 15. Une étape importante consistait à assurer le financement des mesures pour 2015, par la Fédération des Producteurs Suisses de Lait d'une part, et par les actionnaires de LactoFama AG de l'autre. Comme cela a été annoncé, les délégués de la FPSL ont approuvé le 25 novembre 2014 la poursuite des mesures en 2015 avec 93 % de oui.

Lors de l'assemblée générale, les actionnaires ont été informés des mesures mises en œuvre durant les mois 2015 de forte production laitière et du « franc fort » ainsi que de la suite des activités.

#### Renseignements :

**Hanspeter Kern**, président du conseil d'administration  
**Stephan Hagenbuch**, directeur

079 418 52 16  
lactofama@swissmilk.ch  
079 292 97 52

Téléphone 031 359 51 11  
Téléfax 031 359 58 53  
lactofama@swissmilk.ch  
[www.lactofama.ch](http://www.lactofama.ch)

Coordonnées bancaires :  
BCBE SA, 3001 Berne  
Compte 16.929.454.6.32  
IBAN CH18 0079 0016 9294 5463 2

TVA  
CHE-435.655.758 MWST